

Un aperçu de l'industrie canadienne du poulet

2004



Préparé par

Agriculture et Agroalimentaire Canada Division de l'industrie animale Section de la volaille

1341 chemin Baseline Tour 7, Étage 7 Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Téléphone : (613) 759-6284 Télécopieur : (613) 759-6313

Site Web: http://www.agr.gc.ca/volaille/

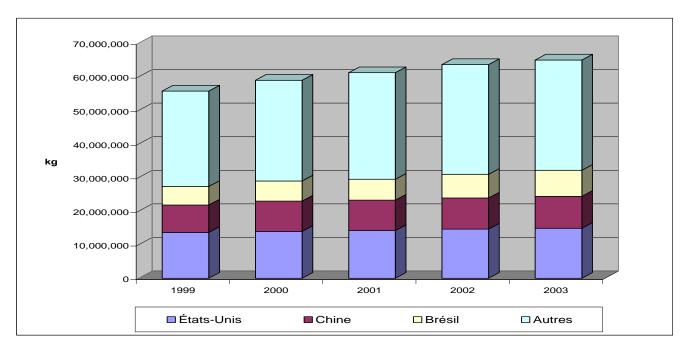
Courier électronique : poultrymi@agr.gc.ca

1. Introduction

1.1 Production de poulet à l'échelle internationale

En 2003, la production mondiale de poulet est estimée à 64 957 921 tonnes, en croissance de 0,3% par rapport à l'année précédente. À cet égard, il est intéressant de constater que la production de poulet à l'échelle du globe est en constante croissance depuis le début des années 1990. Pour la période 1994-2003, cette hausse se chiffre à 49%, une hausse pouvant être attribuée à plusieurs facteurs dont la forte croissance de production au sein de marchés émergents comme le Brésil et la Thaïlande ainsi que la demande accrue au sein de la population occidentale pour des produits riches en protéines, mais faibles en glucides.

En matière de production de poulet, trois pays se démarquent, soit les États-Unis, la Chine et le Brésil. En 2003, ceux-ci ont été responsables de 50% de la production mondiale de poulet comme le démontre le graphique 1. En ce qui a trait au Canada, celui-ci se classait au 13^e rang mondial en 2003 avec 1,4% de la production mondiale.



Graphique 1 - Production mondiale de poulet

Source: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

1.2 L'industrie du poulet dans l'économie agroalimentaire canadienne

Les recettes monétaires des fermes actives dans la production de poulet étaient évaluées à 1,5 milliards de dollars en 2003 alors que les ventes au détail avoisinaient les 4 milliards de dollars. Selon certaines estimations du George Morris Centre, l'industrie du poulet est à l'origine d'un total de 49 700 emplois (dont 30 500 dans le secteur de la production) au Canada.

2. Structure de l'industrie

2.1 Encadrement législatif

2.1.1 Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme

La Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme (1970-71-72, ch. 65, art. 1) a été adoptée en 1972 afin de mettre sur pied le Conseil national de commercialisation des produits de ferme et d'autoriser la création des offices nationaux de commercialisation des produits de ferme. Cette loi a depuis été remplacée par le Loi sur les offices des produits agricoles (L.R. 1985, ch. F-4).

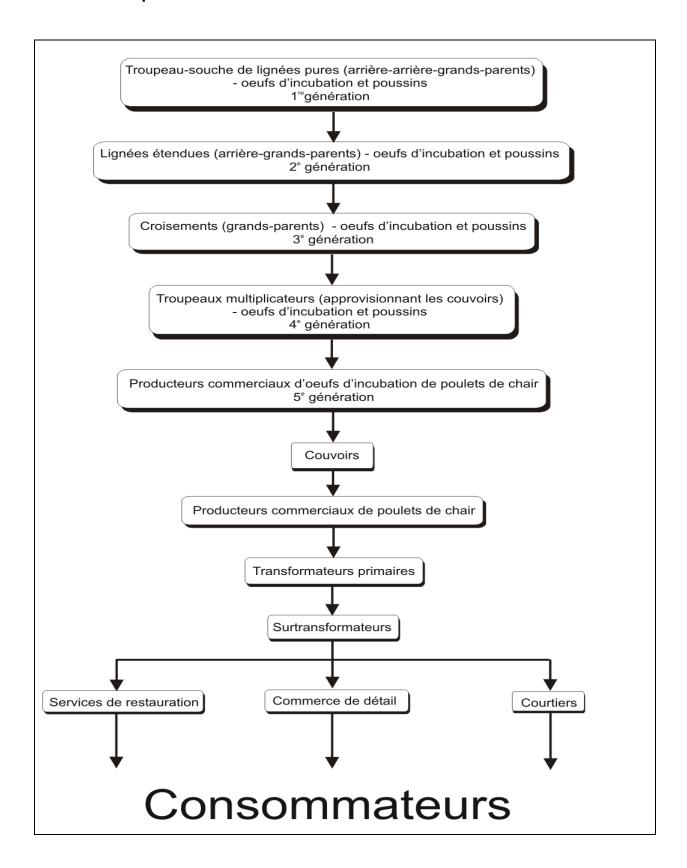
2.1.2 Conseil national des produits agricoles (CNPA)

http://nfpc-cnpa.gc.ca

Le CNPA, qui relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire, a pour mission de promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole canadien et supervise en outre les activités des quatre offices canadiens de commercialisation dont font partie les Producteurs de poulet du Canada (PPC). Celui-ci doit être composé d'au moins trois membres et d'au plus neuf membres, dont au moins la moitié doivent être des producteurs primaires. Les responsabilités du Conseil sont les suivantes:

- conseiller le ministre sur toutes les questions ayant trait à la création et au fonctionnement des offices de commercialisation, conformément à la Loi, afin de maintenir et d'améliorer l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- examiner le fonctionnement des offices afin que ce dernier soit conforme aux objectifs énoncés à l'article 21;
- travailler avec les offices pour accroître l'efficacité des échanges commerciaux des produits agricoles entre provinces et entre pays.

2.2 Chaîne de production



2.3 Production d'oeufs d'incubation de poulets de chair

2.3.1 Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair (OCCOIPC) http://www.cbhema.com

L'OCCOIPC a été mis sur pied en 1986 en vertu de la Loi sur les offices de produits agricoles aux termes d'une entente entre le gouvernement fédéral, les ministres provinciaux de l'agriculture et les producteurs d'oeufs d'incubation de poulets de chair des provinces membres. L'OCCOIPC est l'organisme national chargé de la commercialisation ordonnée des oeufs d'incubation de poulet de chair au Canada. Parmi les provinces membres de l'OCCOIPC, on retrouve la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, l'Ontario et le Québec.

Composition du conseil d'administration de l'OCCOIPC :

- cinq membres producteurs représentant l'office de commercialisation de leur province signataire respective;
- deux membres nommés par décret, l'un représentant les intérêts des consommateurs, l'autre, les intérêts des couvoirs;
- un président, élu parmi les membres de producteurs du conseil d'administration, et qui doit rester neutre dans tous les dossiers (son suppléant provincial votant au nom de la province).

L'OCCOIPC a le pouvoir de réglementer la production d'oeufs d'incubation de poulets de chair au Canada conformément au régime de gestion de l'offre. L'OCCOIPC est entièrement financé par les redevances versées par les producteurs en fonction de la quantité d'oeufs qu'ils ont vendue.

2.3.2 Production

En 2003, on comptait près de 300 producteurs d'oeufs d'incubation de poulets de chair au Canada qui ont engendré des recettes monétaires agricoles de 205 millions de dollars. Parmi ces producteurs, on retrouve aussi bien des petits exploitants indépendants que des grandes entreprises intégrées.

Au Canada, la production d'oeufs d'incubation est régie par un système national de gestion de l'offre aux termes duquel les contingents sont alloués en fonction de la part de marché. L'allocation nationale est déterminée en fonction des besoins prévus en poussins par le secteur de la production commerciale des poulets de chair. Les contingents alloués à chaque province sont basés sur la part que celle-ci représente au chapitre de la production nationale.

Tableau 1 - Production annuelle d'œufs d'incubation de poulet de chair (milliers d'oeufs)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
СВ.	91 465	89 382	90 005	87 685	98 441	105 416	113 318	113 766	110 705
Alberta	60 695	64 183	61 739	61 750	66 698	72 258	75 006	74 632	73 511
Saskatchewan	14 057	13 556	11 753	11 667	15 148	14 105	17 167	15 999	25 129
Manitoba	20 155	18 733	18 025	22 041	23 025	26 585	26 298	30 718	28 922
Ontario	173 217	175 043	168 105	168 279	185 578	192 969	203 762	213 822	208 170
Québec	154 792	157 880	158 912	168 739	181 683	186 325	187 347	185 279	184 760
Prov. Atlantiques	36 902	39 077	44 841	44 299	48 998	53 424	55 512	53 136	55 024
TOTAL	551 283	557 854	553 381	564 460	619 570	651 084	678 411	687 352	686 220

Source : OCCOIPC, Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Institut de la statistique du Québec (ISQ) / Compilé par AAC, Section de la volaille

2.4 Importations

Le secteur des oeufs d'incubation de poulets de chair s'approvisionne au Canada et aux États-Unis. Conformément à l'accord bilatéral conclu entre ces deux pays en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALÉ), entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, il a été convenu que 17,4% de la production intérieure en oeufs d'incubation et 3,7% de la production intérieure en poussins de chair peuvent être comblés par des sources américaines. Ces niveaux d'accès minimum ont été reconduits au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et s'appliquent toujours aujourd'hui. Notez qu'il est possible d'augmenter les importations de poussins de chair à condition de diminuer d'autant les importations d'oeufs dans une proportion de 1,27 oeuf pour 1 poussin.

Tableau 2 - Importations totales d'oeufs d'incubation de poulets de chair (milliers d'oeufs)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
СВ.	6 708	9 585	9 389	21 177	20 793	19 328	17 879	19 871	20 369
Alberta	4 425	4 413	8 061	12 777	8 296	8 326	11 094	8 901	4 189
Saskatchewan	60	50	0	2 994	3 578	7 179	7 881	8 253	1 039
Manitoba	5 172	9 164	10 732	11 669	7 615	7 784	10 766	6 469	6 803
Ontario	30 864	34 619	38 112	44 162	35 927	36 133	32 975	26 897	23 616
Québec	24 464	29 993	32 154	37 018	29 195	23 702	36 358	35 343	29 971
Prov. Atlantiques	5 381	4 968	5 247	8 606	6 612	4 438	3 979	8 059	5 250
TOTAL	77 074	92 793	103 696	138 404	112 016	106 891	120 932	113 795	91 239

Source : OCCOIPC, ACIA et ISQ / Compilé par AAC, Section de la volaille

Tableau 3 - Importations totales de poussins de chair

(milliers de poussins)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
СВ.	11	192	800	1 501	2 270	2 889	2 672	3 398	3 188
Alberta	0	11	1 177	1 376	1 094	191	0	0	1
Saskatchewan	83	131	428	1 012	450	213	0	0	0
Manitoba	310	1 239	542	820	2 246	1 434	1 301	287	76
Ontario	4 385	5 285	5 979	10 348	6 292	6 615	8 910	7 531	5 284
Québec	5 137	4 433	4 782	4 727	4 057	4 580	4 852	4 242	4 870
Prov. Atlantiques	17	385	690	1 026	723	805	931	869	410
TOTAL	9 944	11 677	14 398	20 810	17 131	16 727	18 667	16 326	13 828

Source : OCCOIPC, ACIA et ISQ / Compilé par AAC, Section de la volaille

2.5 Couvoirs

Les couvoirs sont un maillon à part entière de la chaîne d'approvisionnement de poulets. Ils s'intercalent entre deux groupes de producteurs visés par la gestion de l'offre : celui des oeufs d'incubation de poulets de chair, dirigé par l'OCCOIPC, et celui des poulets de chair, dirigé par les Producteurs de poulet du Canada (PPC).

Étant plus nombreux que les couvoirs de poulettes de ponte, les couvoirs de poulets de chair sont pour la plupart des établissements qui se consacrent uniquement à l'incubation des poulets de chair.

En novembre 2004, on retrouvait 65 couvoirs au Canada, dont 19 étaient mixtes, c'est-à-dire qu'ils produisaient des poulets de chair et des poulettes de ponte.

Tableau 4 - Nombre de couvoirs au Canada

	Poulets de chair	Poulettes de ponte	Mixtes	TOTAL
Colombie-Britannique	8	2	1	9
Alberta	8	7	7	8
Saskatchewan	3	2	2	3
Manitoba	7	3	0	10
Ontario	12	7	2	17
Québec	10	5	4	11
Nouveau-Brunswick	2	3	2	3
Nouvelle-Écosse	3	1	1	3
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0
Terre-Neuve & Labrador	1	0	0	1
TOTAL	54	30	19	65

Source : ACIA / Compilé par AAC, Section de la volaille

Les oeufs d'incubation de poulet à chair sont fertiles et sont envoyés aux couvoirs pour éclore 21 jours plus tard et devenir des poussins de type à griller. Ces poussins sont ensuite envoyés aux producteurs de poulet qui les élèvent et en font des poulets destinés à la consommation humaine.

Le pourcentage d'éclosion des œufs d'incubation varie selon la fertilité et plusieurs autres facteurs reliés à l'environnement dans lequel ceux-ci sont conservés, mais se situe généralement entre 80 et 85%. En 2003, considérant que 645 767 œufs d'incubation de poulet à chair ont éclos sur les 772 671 œufs mis en incubation, le pourcentage d'éclosion se situait à 83,6%.

3. Production commerciale de poulets de chair

3.1 Production de poulets au Canada

3.1.1 Producteurs de poulet du Canada (PPC) http://www.poulet.ca

Les PPC constituent l'organisme national qui est chargé de la mise en marché ordonnée du poulet au Canada. Cet organisme a été créé en 1978 par l'entremise de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme aux termes d'une entente entre le gouvernement fédéral, les ministres provinciaux de l'agriculture ainsi que les producteurs de poulet des provinces membres.

Composition du conseil d'administration des PPC :

- un président élu parmi les présidents des offices provinciaux de commercialisation;
- dix membres représentant les producteurs de chacun des offices provinciaux de commercialisation;
- deux transformateurs choisis par le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles (CCTOV) pour représenter les intérêts des producteurs primaires;
- un surtransformateur choisi par l'Association canadienne des surtransformateurs de volailles (ACSV) pour représenter les intérêts des surtransformateurs indépendants;
- un restaurateur choisi par l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires (ACRSA) pour représenter les intérêts du secteur de la restauration.

Les PPC ont le pouvoir de réglementer la production de poulet au Canada dans le cadre d'un système de gestion de l'offre. La production de poulet est réglementée par les PPC au moyen de deux accords nationaux, soit l'Accord de mise en œuvre et la Politique de développement des marchés.

Les PPC sont intégralement financés par les redevances payées par les producteurs en fonction de la quantité de poulets qu'ils mettent en marché.

3.1.2 Tendances en matière de production

En 2003, la production de poulet a diminué comparativement à l'année précédente, une première en 14 ans. En effet, alors que le Canada avait produit près de 939 millions de kg en 2002, ce total a atteint 934 millions de kg en 2003. Cette baisse s'explique en partie par la prudence de l'industrie en matière d'allocation de contingents suite à une année 2002 difficile ainsi que la découverte en mai 2003 d'un premier cas d'ESB au pays, qui a amené une situation de surplus de bœuf sur le marché canadien étant donnée la fermeture des frontières au bœuf canadien.

On comptait 2 808 producteurs de poulet au Canada en 2003, en baisse de 1,5% comparativement à l'année précédente. Bien que la grande majorité de ces producteurs se concentrent au sein de quelques provinces, l'Ontario et le Québec principalement, chacune d'entre-elles peut tout de même compter sur une production de poulet sur son territoire.

Bien que le nombre de producteurs a diminué en 2003, la tendance est tout de même à la hausse depuis le début des années 1990. En effet, de 1990 à 2003, le nombre de producteurs de poulet au pays a augmenté de 17%, passant de 2 394 à 2 808 producteurs. Durant la même période, la taille

moyenne des fermes passait de 315 000 kg (poids vivant) à 452 000 kg (poids vivant), une croissance de 43%.

En ce qui a trait au niveau de production, notons qu'une partie importante de la production canadienne de poulet se concentre en Ontario et au Québec. En effet, en 2003, ces deux provinces ont été responsables de 60% de la production totale de poulet au Canada. Si on ajoute la Colombie-Britannique à cette liste, on constate que ces les trois premières provinces produisent plus des trois quarts de la production totale canadienne.

Tableau 5 - Production annuelle de poulet

(milliers de kg, poids éviscéré)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
CB.	99 204	102 917	109 458	116 996	129 808	138 217	141 060	147 266	147 801
Alberta	59 739	60 161	66 645	71 486	78 878	81 351	85 767	83 972	81 024
Saskatchewan	15 504	15 263	16 046	16 034	19 613	24 100	27 690	30 022	30 456
Manitoba	25 160	26 744	28 219	31 352	35 678	36 715	39 049	38 861	38 671
Ontario	231 141	242 197	250 785	262 254	276 429	285 055	299 903	303 548	303 134
Québec	199 759	208 010	217 334	226 423	239 650	246 202	263 034	262 149	260 810
Nouveau-Brunswick	18 304	19 672	20 703	22 069	23 264	24 145	26 086	25 827	25 220
Nouvelle-Écosse	24 449	25 374	26 509	27 438	29 961	30 646	31 878	31 939	31 372
Île-du-Prince-Édouard	2 650	2 723	2 820	2 819	3 097	3 238	3 264	3 343	3 343
Terre-Neuve & Labrador	9 985	10 453	10 062	10 961	11 223	11 069	12 413	12 014	12 573
CANADA	685 894	713 515	748 580	787 831	847 602	880 738	930 145	938 940	934 403

Source: Producteurs de poulet du Canada (PPC)

3.1.3 Fixation des prix

Au Canada, les offices provinciaux de commercialisation ont le pouvoir de fixer les prix. Le prix minimum par kg que payeront les transformateurs aux producteurs est fixé dans chaque province à toutes les huit semaines par l'entremise de négociations entre les transformateurs de la province et l'office provincial de commercialisation. Ces prix sont établis en fonction de l'état du marché, des coûts des intrants de la formule CDP, des prix établis dans les provinces voisines ainsi que certains autres facteurs ponctuels.

3.1.4 Recettes monétaires agricoles du secteur du poulet

Comme le démontre le tableau 6, chaque segment de l'industrie avicole a vu ses recettes monétaires augmentées au cours des vingt dernières années. C'est toutefois le segment des poulets et des poules qui a connu la plus importante hausse. En effet, les recettes monétaires des producteurs de poulets et de poulets adultes telles qu'elles sont calculées par Statistique Canada, ont augmenté de 152% de 1983 à 2003, passant de 605 868 000 \$ à 1 524 414 000 \$.

Tableau 6 - Recettes monétaires agricoles

(en milliers de dollars)

	Poules et poulets	Dindons	Oeufs	Couvoirs	Total, recettes monétaires agricoles
1983	605 868	160 705	460 344	N/D	18 859 508
1984	714 292	182 276	479 665	N/D	20 481 125
1985	724 824	186 300	470 610	N/D	19 792 200
1986	772 388	186 689	458 573	N/D	20 630 879
1987	798 362	191 932	454 567	N/D	21 345 559
1988	835 250	202 144	485 741	N/D	22 435 232
1989	918 822	219 339	514 915	N/D	22 919 269
1990	970 988	230 570	482 308	N/D	21 997 939
1991	935 397	222 357	497 038	N/D	21 999 545
1992	922 803	212 902	522 041	N/D	23 730 202
1993	1 006 808	210 047	534 455	N/D	24 188 520
1994	1 060 948	221 061	559 998	N/D	25 881 396
1995	1 050 960	237 891	590 826	N/D	27 123 321
1996	1 248 291	266 906	644 956	N/D	29 075 327
1997	1 298 789	258 588	482 874	28 304	29 838 629
1998	1 356 008	248 836	466 165	32 406	29 686 323
1999	1 320 852	240 235	477 591	30 233	30 357 110
2000	1 368 143	263 253	511 052	32 729	32 960 524
2001	1 522 305	262 555	547 878	35 686	36 329 119
2002	1 452 936	258 822	574 980	38 498	36 217 136
2003	1 524 414	260 657	566 033	37 415	34 122 273

Source: Statistique Canada, Tableau 002-0001

3.1.5 Comparaison des niveaux de production au Canada et à l'étranger

Selon l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Canada s'est classé 13^e en 2003 au chapitre de la production de poulet alors que ce dernier occupait le 11^e rang cinq ans plus tôt. Sur le plan international, les États-Unis, la Chine et le Brésil sont de loin les trois principaux producteurs de poulet. En 2003, ces trois pays étaient responsables de 50% de la production mondiale. Ceci étant dit, en regroupant les 25 pays de l'Union Européenne, celle-ci se serait classée au 3^e rang mondial en 2003 avec une production de 8 022 641 tonne métriques

Tableau 7 - 25 principaux producteurs de poulet (milliers de tonnes métriques - éviscéré)

	1999	2000	2001	2002	2003
États-Unis	13 618 000	13 944 000	14 182 000	14 623 800	14 854 700
Chine	8 168 598	9 025 191	9 070 069	9 275 295	9 517 580
Brésil	5 526 000	5 980 600	6 208 000	7 050 000	7 760 000
Mexique	1 731 538	1 825 249	1 928 020	2 075 758	2 156 580
Inde	738 000	972 000	1 125 000	1 260 000	1 440 000
Royaume-Uni	1 213 900	1 214 800	1 262 730	1 252 380	1 294 900
Thaïlande	1 078 000	1 091 000	1 230 000	1 320 000	1 227 000
Japon	1 212 559	1 194 524	1 216 416	1 229 089	1 218 000
France	1 275 000	1 242 000	1 230 100	1 148 000	1 130 000
Russie	748 000	754 985	861 843	937 560	1 033 887
Espagne	980 000	965 000	1 008 531	1 020 000	1 020 000
Indonésie	604 514	817 700	821 100	821 100	952 000
Canada	866 190	903 580	952 950	955 850	938 000
Argentine	940 390	957 790	950 652	930 000	931 500
Afrique du Sud	706 000	816 859	812 785	820 000	820 000
Italie	789 800	758 800	794 000	816 000	816 000
Iran	725 000	803 000	885 300	792 400	810 000
Malaysie	712 000	720 000	730 000	757 204	765 035
Pologne	537 600	550 000	651 000	737 400	700 000
Australie	575 000	610 000	619 406	667 471	689 826
Vénézuela	635 000	681 065	860 189	865 234	643 169
Philippines	496 429	533 118	587 067	627 104	635 131
Pérou	494 717	542 485	571 291	609 445	635 000
Colombie	496 000	504 395	581 224	628 582	630 000
Turquie	596 854	643 436	614 726	696 160	612 000
TOTAL	55 709 416	58 925 420	61 172 382	63 606 027	64 957 921

Source : FAO

4. Transformation et surtransformation

4.1 Transformation

4.1.1 Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles (CCTOV) http://www.cpepc.ca

Le CCTOV est l'association nationale qui sert les couvoirs, les établissements de transformation de poulet et de dinde, les postes de mirage et les usines de cassage d'oeufs au Canada. Le Conseil a pour mandat de discerner, de représenter les intérêts et les objectifs de l'ensemble de l'industrie de la transformation, de définir des plans d'action en conséquence et d'exécuter les activités qui permettront le mieux d'atteindre ces objectifs.

Le CCTOV possède un sous-secteur pour la surtransformation de la volaille qui représente les établissements de surtransformation du poulet et de la dinde partout au Canada. Ce groupe a déclaré des investissements de plus de 300 millions de dollars au chapitre des établissements et de l'équipement et emploie plus de 3 500 personnes. Ce secteur est approvisionné par les transformateurs primaires et transforme la viande de poulet crue en une variété d'aliments innovateurs pour les marchés de détail et de la restauration.

4.1.2 Sociétés de transformation du poulet

Le Canada compte 179 établissements de transformation primaire de poulet (48 sous contrôle du fédéral et 132 sous contrôle provincial).

Les cinq plus grandes sociétés dans le secteur du poulet sont dans l'ordre : Coopérative fédérée de Québec (trois établissements au Québec), Lilydale Poultry Cooperative (un établissement en Colombie-Britannique, trois en Alberta, un en Saskatchewan), Maple Leaf Poultry (deux établissements en Ontario, un en Alberta, un en Nouvelle-Écosse) ainsi qu'Exceldor (deux établissements au Québec) et Maple Lodge Farms (un établissement en Ontario). Ces cinq établissements procèdent à la transformation de 55% des poulets abattus au Canada.

Tableau 8 - Établissements de transformation de poulet par province - 2004

	Sous contrôle fédéral	Sous contrôle provincial	TOTAL
Colombie-Britannique	9	4	13
Alberta	4	72 ¹	76
Saskatchewan	1	1	2
Manitoba	3	2	5
Ontario	15	45	59 ²
Québec	12	2	14
Nouveau-Brunswick	1	0	1
Nouvelle-Écosse	2	5	7
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0
Terre-Neuve & Labrador	1	1	2
TOTAL	48	132	179

¹⁻ Incluant les 68 établissements huttériens de l'Alberta

Source : ACIA / Données compilées par AAC, Section de la volaille

4.1.3 Les coopératives du secteur avicole1

Selon les données disponibles les plus récentes du Secrétariat aux coopératives, cinq coopératives avicoles figuraient sur la liste des 50 plus grandes coopératives canadiennes non financières en 2003².

- ➤ La Coopérative fédérée de Québec (Québec) se classait au 2^e rang avec un chiffre d'affaires de 2 753 753 000 \$
- Lilydale Co-operative Ltd (Alberta) se classait au 8^e rang avec un chiffre d'affaires de 508 681 100 \$.
- Exceldor coopérative avicole (Québec) se classait au 14^e rang avec un chiffre d'affaires de 230 270 820 \$.
- > A.C.A. Co-operative Limited (Nouvelle-Écosse) se classait au 27^e rang avec un chiffre d'affaires de 98 028 000 \$.
- > Granny's Poultry (Manitoba) se classait au 30^e rang avec un chiffre d'affaires de 94 983 550\$.

²⁻ Un établissement ontarien possède l'accréditation fédérale et provinciale

¹ Il convient de signaler que les chiffres d'affaires indiqués ci-après ne correspondent pas aux revenus de la coopérative au titre de ses seules opérations avicoles.

² http://www.agr.gc.ca/policy/coop

4.2 Surtransformation

4.2.1 Association canadienne des surtransformateurs de volailles (ACSV) http://www3.sympatico.ca/fppac

L'ACSV est l'association professionnelle qui permet aux fabricants de produits de volaille à valeur ajoutée de partager leurs visions et leurs préoccupations. L'Association a été fondée en août 1985 par trois surtransformateurs indépendants. La cause commune qui a incité le rapprochement des transformateurs était la préoccupation face à l'approvisionnement suffisant en matière première, préoccupation qui demeure aujourd'hui. Les membres de l'ACSV ajoutent de la valeur au poulet, à la dinde et à la viande de volaille par diverses opérations - découpe en portions, marinade, panure, cuisson, façonnage et adjonction d'ingrédients - afin de fabriquer des plats cuisinés ou prêts à manger.

Actuellement, l'association regroupe 38 surtransformateurs ainsi que 9 fournisseurs associés, la majorité d'entre eux étant située en Ontario où est concentrée plus de la moitié de la capacité canadienne en matière de transformation. Les membres de l'association vendent pour près de 1 milliard de dollars de produits tant dans les magasins de détail que dans les établissements de restauration au pays et fournissent plus de 3 100 emplois à temps plein³.

4.2.2 Établissements de surtransformation

En septembre 2003, on dénombrait 371 établissements de surtransformation de viandes de volaille sous contrôle fédéral au Canada. De ce nombre, on retrouve entre autres des établissements réalisant des opérations de mise en conserve, de désossage et de dépeçage ainsi que d'autres activités similaires. Il est à noter que certains établissements de surtransformation procèdent aussi à des activités de transformation. Mentionnons qu'un nombre important d'établissements exécutent plus d'une opération de surtransformation.

Tableau 9 - Établissements de surtransformation de la volaille sous contrôle fédéral

	Désossage et dépeçage	Mise en conserve	Autres	TOTAL
Colombie-Britannique	21	0	26	30
Alberta	18	1	33	34
Saskatchewan	3	0	5	5
Manitoba	6	0	9	10
Ontario	68	6	124	144
Québec	82	7	119	133
Nouveau-Brunswick	4	1	6	7
Nouvelle-Écosse	6	0	6	7
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0
Terre-Neuve & Labrador	1	0	1	1
TOTAL	209	15	329	371

Source : Base de données de l'ACIA sur les établissements agréés

_

³ Informations tirées du site Internet de l'ACSV.

5. Consommation

5.1 Consommation canadienne de poulet

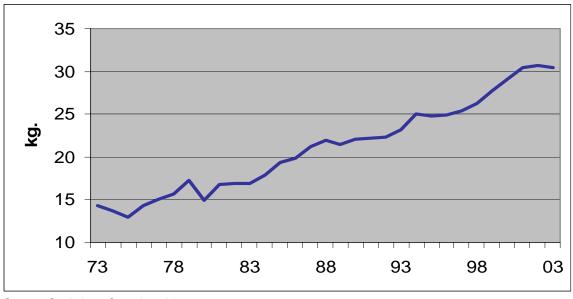
La consommation de poulet connaît une croissance soutenue depuis vingt ans. En fait, la consommation intérieure totale de poulet a atteint 964 576 000 kg en 2003 comparativement à 457 379 000 kg en 1984. Bien qu'une partie de cette hausse de 111% s'explique par la simple croissance démographique au pays, notons également que le poulet a gagné en popularité au sein de la population canadienne durant cette période comme en font foi les statistiques sur la consommation par habitant qui suivent.

5.1.1 Consommation de poulet par habitant

Comme le démontre le graphique 2, la consommation de poulet par habitant a bondi lors des trente dernières années, passant de 14,3 kg en 1973 à 30,5 kg en 2003, soit une augmentation de 113%. En termes de comparaison, durant la même période, la consommation de boeuf a diminué de 22 % et celle du porc de 12%.

La popularité soutenue de produits à base de poulet faciles à préparer et prêts à manger auprès de consommateurs pressés et la publicité entourant les avantages du poulet pour la santé ont contribué à cette augmentation de l'apport en poulet.

Graphique 2 - Consommation par habitant de poulet au Canada - 1973-2003 (Poids éviscéré)



Source: Statistique Canada, tableau 002-0011

5.1.2 Consommation de protéines au pays

Le poulet étant une source importante de protéines, il est intéressant de noter que depuis le début des années 90, la consommation de protéines est en hausse au Canada. En 2003, Statistiques Canada estime que le niveau de protéines offert par l'approvisionnement alimentaire au pays atteignait 108 grammes de protéines par jour par habitant comparativement à 100 grammes en 1990. La viande est la principale source de protéines et, à cet égard, la part du poulet ne cesse d'augmenter.

5.2 Comparaison de la consommation avec d'autres pays

La consommation totale de poulet à l'échelle du globe connaît une croissance stable année après année grâce à la demande soutenue pour une viande « santé » et abordable ainsi qu'au développement de l'industrie avicole dans plusieurs pays émergents comme le Brésil et la Chine. Les États-Unis occupent le haut du pavé en ce qui a trait à la consommation totale de poulet et en ajoutant la Chine, l'Union européenne et le Brésil, on constate que ces quatre entités sont responsables de 67% de la consommation mondiale. Avec une consommation de 939 000 tonnes métriques, le Canada se classe quant à lui au neuvième rang.

Tableau 10 - Consommation de viande de poulet, pays sélectionnés (milliers de tonnes métriques - éviscéré)

	2000	2001	2002	2003	2004 ¹	2005 ²
États-Unis	11 474	11 558	12 269	12 539	13 305	13 748
Chine	9 393	9 237	9 556	9 963	9 670	9 990
Union Européenne - 25	6 934	7 309	7 108	7 064	7 195	7 270
Brésil	5 110	5 341	5 872	5 742	5 850	6 140
Mexique	2 162	2 310	2 424	2 626	2 755	2 883
Inde	1 080	1 250	1 400	1 600	1 650	1 800
Japon	1 772	1 797	1 830	1 841	1 645	1 660
Russie	1 320	1 588	1 697	1 680	1 584	1 585
Canada	893	925	928	939	980	982
Malaisie	812	846	821	868	881	942
Autres pays	8 414	8 513	8 435	7 728	7 582	7 995
TOTAL	49 364	50 674	52 340	52 590	53 097	54 995

¹⁻ Données préliminaires

Source : Département de l'Agriculture des États-Unis

Selon les données du Département de l'Agriculture des États-Unis (compilées par les Producteurs de poulet du Canada), le Canada se classe également au neuvième rang mondial en matière de consommation de poulet par habitant. Les habitants des Émirats arabes unis conservent leur titre de « champions consommateurs » de poulet avec une consommation de 53.5 kg par habitant. Le Koweït et les Etats-Unis complètent le Top 3 avec, dans les deux cas, une consommation supérieure à 40 kg par habitant.

²⁻ Projection

Tableau 11 - Consommation de poulet par habitant (kg - éviscéré)

	1999	2000	2001	2002	2003
Émirats arabes unis	52.3	49.0	54.4	53.1	53.5
Koweït	44.1	42.6	45.1	45.5	44.9
Etats-Unis	40.3	40.6	40.5	42.5	43.0
Malaisie	33.0	37.3	38.1	36.2	36.8
Arabie Saoudite	31.9	35.2	37.1	35.5	35.4
Australie	28.4	29.2	28.3	31.3	32.9
Brésil	27.6	29.1	30.0	32.6	31.5
Hong Kong	36.0	35.0	36.0	33.3	31.4
Canada	27.8	29.1	30.5	30.7	30.5
Taïwan	28.6	29.0	28.2	28.1	28.2

Source : Producteurs de poulet du Canada

5.3 Comparaison de la consommation de poulet avec d'autres viandes

Les Canadiens ont consommé en moyenne entre 92 et 98 kg⁴ de viande par année de 1983 à 2003. La quantité totale de viande consommée étant très stable, l'augmentation de la consommation d'une denrée de base se fait généralement au détriment des produits d'un autre groupe. Ainsi, force est de constater que l'accroissement de la consommation de poulet (et de la volaille) au Canada survient au même moment où la consommation de bœuf est en décroissance.

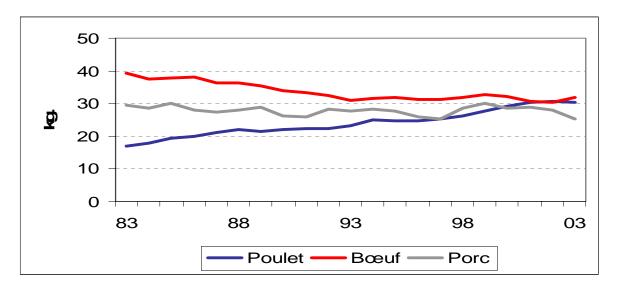
En effet, la consommation de boeuf a connu son niveau le plus élevé au milieu des années 1970, mais est en baisse constante depuis (de 1983 à 2003, la consommation de boeuf par habitant a fléchi de 19%). La consommation de porc, elle, est demeurée passablement stable depuis le milieu des années 1970, bien qu'elle ait eu des hauts et des bas. Enfin, tel que mentionné ci haut, la consommation de la volaille par habitant s'est considérablement accrue durant cette période.

En 2003, le classement des différentes denrées en fonction de la consommation par habitant était le suivant : poulet, 30,5 kg; boeuf, 32,0 kg; porc, 25,2 kg; dinde, 4,2 kg, poulet adulte, 1,7 kg; veau 1,3 kg; mouton et agneau, 1,1 kg. Les données sur la consommation utilisées dans ces comparaisons sont exprimées en poids éviscéré pour la volaille et en poids de carcasse pour le boeuf, le porc, le veau et l'agneau.

Le graphique 2 présente un portrait de la consommation de poulet par habitant comparativement aux autres denrées de viande importantes.

⁴ En considérant le poids abattu pour les viandes rouges et le poids éviscéré pour la volaille.

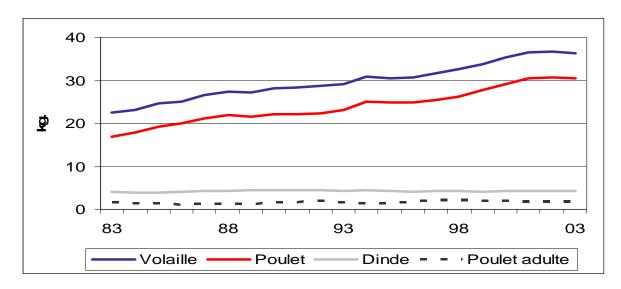
Graphique 3 - Consommation de poulet comparativement aux autres viandes (par personne - Canada)



Source: Statistique Canada, catalogues no 23-202, 23-010

Relativement à la consommation des autres viandes de volaille, notons que la consommation de dinde par habitant est demeurée dans la fourchette de 3,9 à 4,5 kg entre 1983 et 2003, avec une consommation annuelle moyenne de 4,2 kg. Parallèlement, la consommation de poulets adultes est demeurée stable, connaissant même une légère baisse lors des dernières années. De 1982 à 2002, la consommation de poulets adultes par habitant s'est établie dans la fourchette de 1,0 à 2,0 kg et la consommation annuelle moyenne est de 1,6 kg. Le graphique 3 présente la progression au chapitre de la consommation de la volaille au cours des 20 dernières années.

Graphique 4 - Consommation de poulet et autres viandes de volaille (par habitant - Canada)



Source: Statistique Canada, tableaux 002-0011 et 002-0019

5.4 Indice des prix

L'industrie canadienne du poulet est affectée par plusieurs indices de prix : l'indice des prix des entrées dans l'agriculture (IPEA), l'indice des prix des matières brutes (IPMB), l'indice des prix des produits industriels (IPPI) et l'indice des prix à la consommation (IPC), ce dernier étant le plus connu.

On peut considérer l'IPEA comme l'indice des intrants à la production, l'IPMB et l'IPPI comme les indices des coûts des intrants à la transformation et enfin, l'IPC comme le coût pour le consommateur. À partir de ces indices, on peut voir où se situent les tendances sur le marché et leurs éventuelles répercussions sur l'indice des prix à la consommation.

Le coût des intrants à la production est en hausse depuis dix ans, en particulier ceux des aliments pour animaux, qui ont grimpé en flèche en 1995 et au début de 1996, mais qui se sont replacés depuis. Le coût des intrants des poussins, l'autre intrant principal, est toutefois demeurée stable lors de la dernière décennie. Le coût des intrants des transformateurs de poulet, lui, est resté relativement stable depuis le début des années 80, même que celui-ci a connu quelques baisses durant cette période. En ce qui a trait à l'IPC, le tableau suivant présente un portrait de la variation du niveau des prix aux consommateurs pour différentes denrées dont les principaux types de viande.

Tableau 12 - Indice des prix à la consommation, Canada

	IPC global	Tout sauf aliments	Aliments	Viande	Boeuf	Porc	Poulet
1983	69,1	68,4	72,6	74,9	76,7	79,1	73,1
1984	72,1	71,2	76,6	78,5	81,7	78,6	77,9
1985	75,0	74,1	78,8	80,4	83,8	80,7	74,7
1986	78,1	77,1	82,8	85,6	85,6	93,7	81,3
1987	81,5	80,5	86,4	92,4	93,4	102,1	86,3
1988	84,8	84,0	88,7	92,6	94,8	97,1	87,4
1989	89,0	88,4	92,0	95,4	96,9	98,7	97,5
1990	93,3	92,8	95,8	101,2	100,6	107,5	102,6
1991	98,5	98,2	100,4	101,8	101,3	105,0	100,4
1992	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1993	101,8	101,9	101,7	103,8	105,4	103,9	102,1
1994	102,0	102,0	102,1	104,1	106,2	105,8	97,0
1995	104,2	104,2	104,5	104,6	105,9	108,4	96,7
1996	105,9	105,9	105,9	107,9	101,3	117,1	105,6
1997	107,6	107,6	107,6	111,2	102,3	122,6	109,0
1998	108,6	108,6	109,3	109,4	102,2	111,6	108,2
1999	110,5	110,5	110,7	110,2	104,4	105,4	110,4
2000	113,5	113,9	112,2	115,3	111,3	112,1	110,6
2001	116,4	116,3	117,2	125,2	128,2	122,4	116,2
2002	119,0	118,8	120,3	127,0	132,8	118,8	116,7
2003	122,3	122,4	122,4	129,3	133,8	118,9	123,6

Source : Statistique Canada, tableau 326-0002

5.5 Commerce de détail

5.5.1 Conseil canadien des distributeurs en alimentation (CCDA) http://www.ccda.ca

Le CCDA est une association sans but lucratif qui représente les distributeurs et les intervenants du secteur canadien des aliments et des produits d'épicerie. Les membres du CCDA représentent plus de 80 % du volume de la distribution alimentaire au Canada et regroupent des détaillants et des grossistes de toute taille; des distributeurs de services alimentaires; des membres associés offrant des produits et des services de soutien au reste de l'industrie. La mission du CCDA est de rehausser et de promouvoir le bien-être économique de ses membres et de les aider à offrir aux consommateurs canadiens des produits qui soient de la plus haute qualité.

Le CCDA conjugue les compétences et les connaissances collectives de l'industrie pour promouvoir les initiatives d'intérêt public ayant de la valeur pour ses membres; pour veiller à ce que l'industrie profite du meilleur environnement réglementaire qui soit; et pour élaborer et mettre en œuvre des normes et des pratiques exemplaires, tant pour le bien de ses membres que celui des consommateurs.

5.6 Restauration

5.6.1 Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires (CRFA)⁵ http://www.crfa.ca

CRFA, dont la création remonte à 1944, constitue la plus grande association du secteur de l'hôtellerie au Canada, représentant plus de 16 500 entreprises membres. Les membres de CRFA incluent des restaurants, des établissements de restauration rapide, des hôtels, des traiteurs, des collectivités, des éducateurs et des fournisseurs de services alimentaires.

CRFA fournit divers services à ses membres, notamment la représentation auprès des pouvoirs publics, la mise en valeur des ressources humaines, les programmes de perfectionnement professionnel, l'information sur la recherche et le commerce, les programmes d'achat groupés et l'organisation de salons nationaux de la restauration.

⁵ Les établissements du Québec sont représentés par le Conseil des chaînes de restaurants du Québec (CCRQ), une association affiliée à CRFA.

6. Commerce international

6.1 Importations

6.1.1 Règles d'importation de poulet au Canada

Les compagnies désirant exporter du poulet et leurs dérivés au Canada sont gouvernées par deux accords commerciaux: l'Accord de libre-échange nord américain (ALENA) ainsi que l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le niveau d'accès à l'importation fixé par l'ALENA étant plus élevé que celui de l'OMC, c'est celui-ci qui s'applique. En vertu de l'ALENA, le niveau d'accès à l'importation de poulet est fixé à 7,5 % de la production intérieure de poulet (qui comprend la production réglementée nationale, les exportations et la production non réglementée) de l'année précédente telle qu'estimée par Statistiques Canada.

Les importations de poulet comprennent des produits qu'on retrouve sur la liste des marchandises d'importation contrôlée (LMIC) ainsi que d'autres produits ne figurant pas sur cette dernière. Les premiers sont sujets à des contingents tarifaires (CT) alors que les seconds ne le sont pas.

Un contingent tarifaire repose sur trois composantes principales : un taux tarifaire réduit, un niveau d'accès minimum du produit qui peut être admis à ce taux, et un taux tarifaire élevé.

Le niveau d'accès à l'importation bénéficiant du taux tarifaire réduit, c'est-à-dire la quantité qui peut être importée « dans les limites de l'engagement d'accès », est alloué à des entreprises situées au Canada. Les entreprises détenant une autorisation d'importation peuvent faire une demande de licence d'importation (ou licence d'importation spécifique), laquelle est normalement délivrée sur demande aux détenteurs de contingents jusqu'à concurrence de leur contingents d'importation. Les demandes de licences d'importation « dans les limites de l'engagement d'accès » en provenance d'entreprises n'ayant pas de contingents d'importation sont normalement refusées.

Pour obtenir plus d'information relativement aux règles et aux procédures à suivre afin d'importer du poulet au Canada, veuillez consulter le site Internet de la section des Contrôles à l'exportation et à l'importation de Commerce international Canada à l'adresse suivante : http://www.dfait-maeci.gc.ca/trade/eicb .

6.1.2 Liste des marchandises d'importation contrôlée (LMIC)

Comme il est mentionné ci haut, les importations de poulet comprennent des produits énumérés sur la LMIC et d'autres qui ne le sont pas. Les encadrés qui suivent présentent ces produits.

Produits de poulet inscrits sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée

- **96.** Volailles vivantes de l'espèce domestique (autres que celles destinées à la reproduction, les poussins démarrés et la volaille de réforme), pesant plus de 185 g, qui sont classées dans les numéros tarifaires 0105.92.91, 0105.92.92 0105.93.91 ou 0105.93.92 de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes:
- **97.** Viande et abats comestibles de volaille de l'espèce domestique, frais, réfrigérés ou congelés, non découpés (autres que ceux de la volaille de réforme), qui sont classés dans les numéros tarifaires 0207.11.91, 0207.11.92, 0207.12.91 ou 0207.12.92 de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;

- 98. Morceaux de viande et abats comestibles de volaille de l'espèce domestique, y compris les foies, frais, réfrigérés ou congelés (autres que ceux de volaille de réforme), qui sont classés dans les numéros tarifaires 0207.13.91, 0207.13.92 (non désossée), 0207.13.93 (désossée), 0207.14.21, 0207.14.22, 0207.14.91, 0207.14.92 (non désossée) ou 0207.14.93 (désossée) de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;
- **99.** Graisse non fondue ni autrement extraite de volaille de l'espèce domestique, fraîche, réfrigérée ou congelée, salée ou en saumure, séchée ou fumée, qui est classée dans les numéros tarifaires 0209.00.21 ou 0209.00.22 de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;
- 100. Viande de volaille de l'espèce domestique, salée, en saumure, séchée ou fumée, qui est classée dans les numéros tarifaires 0210.99.11, 0210.99.12 (non désossée) ou 0210.99.13 (désossée) de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;
- 101. Saucisses et produits similaires, de viande, d'abats ou de sang de volaille de l'espèce domestique, et préparations alimentaires à base de ces produits (autres que ceux en conserve ou en pots de verre et ceux à base de volaille de réforme), qui sont classés dans les numéros tarifaires 1601.00.21 ou 1601.00.22 de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;
- 102. Préparations ou conserves de purée de foie de volaille de l'espèce domestique (autres que celles en conserve ou en pots de verre), qui sont classées dans les numéros tarifaires 1602.20.21 ou 1602.20.22 de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;
- 103. Plats cuisinés de volaille de l'espèce domestique (autres que les mélanges définis de spécialité et les plats à base de volaille de réforme), qui sont classés dans les numéros tarifaires 1602.32.12, 1602.32.13 (non désossée) ou 1602.32.14 (désossée) de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes;
- 104. Préparations ou conserves de viande ou d'abats de volaille de l'espèce domestique (autres que les plats cuisinés, la volaille de l'espèce domestique en conserve ou en pots de verre, les mélanges définis de spécialité et les produits à base de volaille de réforme), qui sont classés dans les numéros tarifaires 1602.32.93, 1602.32.94 (non désossée) ou 1602.32.95 (désossée) de la liste des dispositions tarifaires de l'annexe du Tarif des douanes.

Source: Commerce international Canada

Produits de poulet non inscrits sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée

- Les produits du poulet qui répondent aux exigences de la définition de « mélanges définis de spécialité » des numéros tarifaires 1602.32.11 et 1602.32.92 sont généralement exemptés de la LMIC. Voici quelques exemples de tels produits : poulet cordon bleu, poitrines de poulet panées cordon bleu, poulet à la Kiev, poitrines de poulet panées à la Kiev, poulet désossé de Cornouailles avec riz, poulet de Cornouailles farci, poulet désossé avec pommes et amandes, poulet Romanoff Regell, poitrines de poulet Neptune, poulet désossé Panaché et plats préparés au poulet;
- Les produits du poulet fabriqués à partir de vieux coqs et de « poules de réforme », communément appelées « poules à bouillir », sont également exclus de la LMIC, mais non admissibles à une part de la portion du CT de poulet réservée aux fabricants de produits non inscrits sur la LMIC;
- La viande de poulet séparée mécaniquement (VSM) utilisée dans la fabrication de produits qui ne figurent pas sur la LMIC n'est habituellement pas admissible lorsque l'on veut obtenir une quote-part de la portion du CT de poulet réservée aux produits qui ne figurent pas sur la LMIC. Toutefois, si aucune VSM n'est disponible sur le marché intérieur à un prix compétitif par rapport aux produits américains, le ministre peut autoriser des importations supplémentaires de VSM;
- En plus des « mélanges définis de spécialité » les produits du poulet sont considérés comme non inscrits sur la LMIC s'ils sont classifiés sous les numéros tarifaires 19.02 (pâtes alimentaires), 19.04 (préparations à base de riz), 19.05 (pâtisserie), 20.04 (autres légumes préparés ou conservés, congelés), 20.05 (autres légumes

préparés ou conservés, non congelés), 20.06 (fruits et légumes confits au sucre) 21.03 (sauces préparées), 21.04 (soupes) et 21.06 (préparations alimentaires). Les transformateurs de ces produits peuvent recevoir une quote-part de la portion du CT de poulet réservée aux fabricants de produits du poulet qui ne figurent pas sur la LMIC.

Information complémentaire :

- Les produits du poulet qui sont seulement cuits et/ou marinés ou assaisonnés figurent sur la LMIC;
- Dans le cas des produits non inscrits sur la LMIC qui comprennent du poulet mariné, il faut utiliser le poids du poulet avant marinade;
- La peau d'origine naturelle ou ajoutée ne peut pas compter dans le poids du poulet compris dans les produits non inscrits sur la LMIC;
- Le gras ajouté ne peut pas compter dans le poids du poulet compris dans les produits non inscrits sur la LMIC.

Source: Commerce international Canada

6.1.3 Niveau d'accès et importations supplémentaires

En 2003, le niveau d'accès à l'importation concernant les produits de poulet inscrits sur la LMIC au Canada a été de 69 761 925 kg (évisc.), soit une hausse de 0,4% comparativement au niveau d'accès de 2002. Le tableau qui suit présente les contingents tarifaires pour les cinq dernières années.

Tableau 13 – Contingent tarifaire du poulet (kg)

1999	2000	2001	2002	2003
59 888 025	63 530 850	65 780 325	69 470 175	69 761 925

Source: Commerce international Canada

Le ministre de Commerce international Canada peut, à sa discrétion, autoriser l'importation de poulet et de produits du poulet en sus de la quantité bénéficiant du régime d'accès particulièrement s'il juge l'importation de ces produits nécessaire pour répondre aux besoins du marché canadien dans son ensemble. Il existe diverses catégories de licences d'importation supplémentaires dont les principales sont énumérées ci-après :

- Importation de poulet pour revente en cas de pénuries sur le marché intérieur
- Importation de poulet pour fabrication de nouveaux produits ou augmentation de la fabrication de produits ne figurant pas sur la Liste des marchandises d'importation contrôlée (importation à des fins de concurrence)
- Importation de poulet et produits du poulet et dindon et produits du dindon pour transformation ultérieure et réexportation (Programme d'importation pour réexportation ou PIR)

En 2003, un total de 28 071 275 kg de poulet a franchi les frontières canadiennes grâce à ces permis supplémentaires, principalement au Programme d'importation pour réexportation qui fut responsable de 91% des importations supplémentaires.

6.1.4 Composition des importations canadiennes

Les importations au Canada de poulet ont totalisé 80 126 049 kg (poids effectif) en 2003. Ce total s'élève à 94 104 944 si on additionne les produits surtransformés. Les tableaux ci-dessous montrent les types de produits de poulet importés au Canada lors des quatre dernières années en poids réel (à l'exception des importations de poulets vivants qui sont convertis en poids éviscéré).

Tableau 14 – Importations de poulet (kg)

	1999	2000	2001	2002	2003
Vivants (Poids évisc.)	857 205	710 334	122 327	75 148	226 471
Carcasse entière	182 156	221 046	152 909	469 662	448 450
Parties					
Poitrines avec os	14 339 531	16 734 255	13 721 274	20 995 298	17 739 654
Cuisses avec os	378 875	177 111	130 597	782 208	116 422
Parties avec os	5 219 709	6 427 567	9 317 447	5 712 426	3 849 536
Ailes avec os	18 734 075	18 470 976	19 128 866	17 917 378	17 916 843
Poitrines désossées	9 904 326	10 372 791	8 665 052	11 820 926	11 269 565
Parties désossées	1 419 842	2 492 445	6 173 837	3 241 589	5 724 100
Cuit					
Cuit avec os	1 004 160	1 124 954	3 298 057	5 338 975	4 713 277
Cuit désossé	1 214 227	3 648 205	7 685 800	7 747 191	8 574 515
Autres					
Autres avec os	1 551 411	3 002 067	4 798 243	5 415 572	9 519 144
Autres désossés	3 746 586	6 571 739	976 308	314 755	28 072
TOTAL	58 552 103	69 953 490	74 170 717	79 831 128	80 126 049

Source : ACIA / Compilé par AAC, Section de la volaille

Tableau 15 – Produits de poulet surtransformés importés au Canada (kg)

	1999	2000	2001	2002	2003
Dîners et pâtés	10 874 508	13 464 670	13 139 350	12 386 271	11 097 904
Roulés	N/D	N/D	4 700	0	16
Soupes	N/D	N/D	1 419 197	1 499 529	1 423 661
Autres	N/D	N/D	862 559	974 815	1 457 314
TOTAL	10 874 508	13 464 670	15 425 806	14 860 615	13 978 895

Source: ACIA / Compilé par AAC, Section de la volaille

6.1.5 Importations dans le monde

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les importations de viande de poulet à l'échelle mondiale se sont élevées à 6 905 171 tonnes métriques en 2003 pour un total de 7 638 039 \$ US. Le Canada se classait au 17^e rang avec 1,3 % de la quantité des importations mondiales de viande de poulet. Le tableau qui suit présente le classement des pays ayant importé plus de 50 000 tonnes métriques de viande de poulet en 2003.

Tableau 16 - Importations mondiales de viande de poulet - 2003

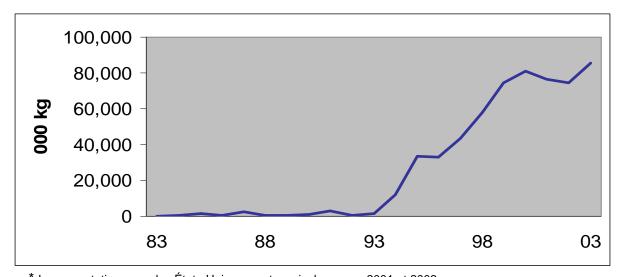
Pays	Quantité (tonnes métriques)	Valeur (1 000 \$ US)
Fédération de Russie	1 073 724	630 689
Hong Kong (RAS)	674 947	519 132
Chine	597 955	432 413
Japon	466 115	741 326
Arabie Saoudite	451 216	456 649
Mexique	323 238	158 624
Royaume-Uni	292 936	924 417
Allemagne	230 055	513 036
Pays-Bas	215 609	360 211
Émirats arabes unis	153 804	145 516
France	147 175	281 345
Yémen	99 946	94 392
Angola	98 826	63 916
Afrique du Sud	97 218	51 108
Singapour	94 718	103 869
Cuba	93 254	53 650
Canada	88 627	143 992
Belgique	87 593	168 413
Ukraine	86 891	39 527
Corée, Republique de	86 840	88 554
Koweït	78 608	76 453
Roumanie	76 348	49 380
Espagne	64 659	94 924
Oman	64 122	58 923
Kazakhstan	56 171	22 774
Grèce	53 398	52 689
Autres	1 051 178	1 312 117
TOTAL	6 905 171	7 638 039

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

6.2 Exportations

6.2.1 Évolution des exportations

Les exportations canadiennes de poulet ont connu un bond spectaculaire lors des dix dernières années. En effet, alors que le Canada exportait 1 350 000 kg de poulet en 1993, ce chiffre s'est élevé à 85 725 000 kg en 2003⁶. Ce bond s'explique en partie par l'entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture le 1^{er} janvier 1995 qui a mené à l'ouverture de plusieurs marchés traditionnellement fermés, mais également par le désir de trouver de nouveaux marchés pour la viande brune, en surplus au Canada.



Graphique 5 - Évolution des exportations canadiennes de poulet *

Source: ACIA / Compilé par AAC, Section de la volaille

Le Canada exporte plusieurs produits de poulet à l'étranger, mais comme le démontre le tableau 16, les cuisses représentent plus de la moitié des exportations de viande de poulet. Ceci s'explique par le fait que les consommateurs canadiens préfèrent dans l'ensemble la viande blanche, ce qui crée une situation de surplus pour la viande brune au pays.

-

^{*} Les exportations vers les États-Unis ne sont pas inclues pour 2001 et 2002.

⁶ Excluant les produits surtransformés.

Tableau 17 – Exportations canadiennes de poulet

Produits	kg
Vivants (Poids évisc.)	N/D
Carcasse entière	4 657 355
Cuit	6 341 827
Parties Poitrines avec os Poitrines désossées Cuisses avec os Ailes avec os Portions avec os Autres	613 810 2 794 969 43 198 973 2 393 713 1 937 399 1 046 177
Autres Pieds Viande séparée mécaniquement Autres	4 714 882 17 259 323 766 940
TOTAL	85 725 368

Source : ACIA / Compilé par AAC, Section de la volaille

Tableau 18 – Exportations canadiennes de produits surtransformés de poulet en 2003

Produits	kg
Dîners repas	2 481 124
Pâtés	10 039 116
Soupes	5 816 815
Autres	7 413 859
TOTAL	25 750 914

6.2.2 Destination des exportations canadiennes de poulet

Année après année, le Canada exporte des produits de poulet vers une soixantaine de pays dispersés à la grandeur du globe. Malgré cela, la vaste majorité des exportations est destinée à un nombre restreint de partenaires. En effet, en 2003, les États-Unis, principal partenaire commercial du Canada à ce chapitre, ont importé 33% des exportations canadiennes de poulet. Toujours en 2003, les cinq principaux marchés d'exportation (États-Unis, Afrique du Sud, Russie, Cuba, Philippines) ont accueilli 73% des exportations canadiennes, un pourcentage qui grimpe à 90% lorsqu'on considère les 10 principaux marchés.

Tableau 19 - Exportations canadiennes de poulet par région

(kg, poids réel – incluant produits surtransformés)

	1999	2000	2001*	2002*	2003
Amérique du Nord	17 373 273	24 895 802	17 443 875	20 801 035	36 738 865
Amérique centrale et Antilles	31 023 562	32 989 708	41 584 535	16 813 448	13 757 104
Amérique du Sud	1 034 382	542 130	1 075 968	1 934 341	1 755 883
Union européenne - 25	294 849	87 187	660 242	40 004	90 433
Europe de l'Est et Russie	4 455 690	8 160 267	12 711 283	26 722 106	27 247 676
Asie	22 666 753	23 293 041	21 890 007	22 538 109	16 716 375
Afrique	9 449 009	9 971 749	5 286 507	13 862 867	14 884 696
Moyen-Orient	15 746	42 712	89 271	84 438	246 325
Océanie	2 037	37 308	2 338	6 946	39 300
TOTAL	86 315 301	100 019 904	100 744 026	102 803 294	111 476 657

^{*} Les exportations vers les États-Unis n'étant pas disponibles pour 2001 et 2002, les données d'importations de la USDA ont été utilisées pour compléter le total de ces deux années.

Source : ACIA et USDA / Données compilées par AAC, Section de la volaille

Amérique centrale et
Antilles
12%
Amérique du Nord
34%

Asie
15%
Europe de l'Est et
Russie
24%

Graphique 6 - Exportations canadiennes de poulet par destination - 2003

Source : ACIA / compilé par AAC, Section de la volaille

6.2.3 Exportations dans le monde

Selon les données les plus récentes de la FAO, les exportations mondiales de poulet se chiffraient à 7 723 132 000 kg en 2003. Les données de la FAO ont l'avantage de présenter les exportations en quantité et en valeur et sont disponibles pour tous les pays. On y constate que le Canada se classait

au 12^e rang en 2003 avec 0,9% des exportations mondiales. Le tableau qui suit présente le classement des pays ayant exporté plus de 10 000 tonnes métrique de viande de poulet en 2003.

Tableau 20 - Exportations mondiales de viande de poulet - 2003

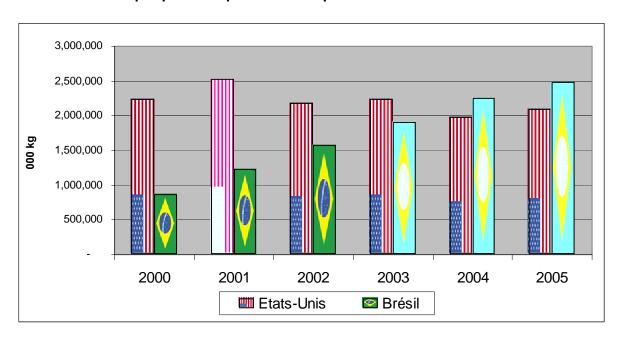
Pays	Quantité (1 000 kg)	Valeur (1 000 \$ US)
États-Unis	2,448,716	1,517,377
Brézil	1,922,042	1,709,743
Pays-Bas	584,787	931,859
Hong Kong (RAS)	492,196	345,633
Thaïlande	370,417	597,634
France	362,757	615,926
Belgique	296,522	466,267
Chine	235,926	290,140
Allemagne	187,649	362,764
Royaume-Uni	184,205	201,788
Danemark	113,903	213,667
Canada	68,754	59,377
Italie	52,030	91,013
Espagne	51,134	82,748
Argentine	40,348	32,403
Pologne	37,281	69,754
Hongrie	36,822	86,132
Turquie	24,193	15,269
Irlande	20,773	29,512
Chili	19,190	30,517
Australie	15,778	9,986
Belarus	15,580	20,681
Iran	13,887	7,003
Autriche	12,493	27,764
Lituanie	10,395	7,958
Autres	105 354	145 042
TOTAL	7 723 132	7 967 957

En matière d'exportation de poulet, les États-Unis et le Brésil se trouvent dans une classe à part, étant responsables de plus de la moitié des exportations à l'échelle du globe. Alors que les exportations brésiliennes ne représentaient que le tiers des exportations américaines il y a 10 ans, le Département de l'agriculture américain (USDA) prévoit que le Brésil deviendra le plus grand exportateur dès 2004⁷.

_

⁷ En 2003, bien que le Brésil se soit classé au deuxième rang mondial relativement à la quantité de poulet exporté, celui-ci a pris le premier rang pour la valeur de ces mêmes exportations, une première dans l'histoire de ce pays.

Graphique 6 - Exportations de poulet : États-Unis et Brésil



Source : USDA